

LA FILIÈRE FRANÇAISE DES RÉACTEURS RNR-Na

Les réacteurs nucléaires à neutrons rapides (RNR) de génération IV ont trois avantages majeurs par rapport aux autres filières, à la fois économiques et environnementaux :

- Ils peuvent utiliser sans limitation tout le Plutonium produit par le parc actuel des réacteurs à eau légère.
- Ils peuvent brûler tout type d'Uranium (U appauvri et U de retraitement) ainsi que le Plutonium extrait des combustibles irradiés.
- Ils peuvent transmuter certains actinides mineurs et donc diminuer la quantité et la radiotoxicité des déchets produits.

La France était la mieux placée avec les années d'expertise des réacteurs RNR-Na (refroidis au sodium) qui avaient abouti à la mise en service de Superphénix, arrêté en 1997. La reprise de cette filière en 2010 avec le projet ASTRID (RNR-Na), également arrêté en 2019, a permis de développer les technologies conformes aux objectifs des réacteurs nucléaires de génération IV.

Cette expérience française doit nous permettre de relancer un projet de RNR au sodium innovant assurant un **approvisionnement durable**, en participant à la réindustrialisation de notre pays et nous offrant la garantie d'une plus grande **souveraineté énergétique**.



Réacteur Superphénix

Pour en savoir plus :



[lien vers la fiche argumentaire](#)